

**CRPLC - Centre de recherche sur les pouvoirs locaux
dans la Caraïbe**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CRPLC - Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe. 2009, Université des Antilles. hceres-02033503

HAL Id: hceres-02033503

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033503>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la
Caraïbe (CRPLC)

de l'Université Antilles- Guyane



Juin 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la
Caraïbe (CRPLC)

de l'Université Antilles- Guyane



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juin 2009

Rapport d'évaluation



L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Centre de Recherches sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe

Label demandé : UMR

N° si renouvellement : 8053

Nom du directeur : Emmanuel JOS

Université ou école principale :

Universite des Antilles-Guyane

Autres établissements et organismes de rattachement :

CNRS

Date(s) de la visite :

19 mai 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

Mme Annie LAURENT, Université Lille 2

Experts :

M. Christian BIDEGARAY, Université de Nice

M. Michel GROSSETTI, Université de Toulouse Le Mirail

M. Bernard GRUNBERG, Université de Reims

M. Jean-Louis HALPERIN, ENS

M. Didier LAUSSEI, Université d'Aix-Marseille 2

M. Didier PORACCHIA, Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3

M. Bertrand ROUGE, Université de Pau

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

Mme Catherine SOFER

M. Pierre MULLER

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. Maurice BURAC

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :



Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

Le CRPLC est une UMR qui, dans son projet, est composée de :

- 22 enseignants-chercheurs (11 HDR et 3 PEDR),
- 2 chercheurs CNRS (2 HDR),
- 2 ITA,
- 18 doctorants (plus divers membres associés),
- 7 thèses ont été soutenues (dont 6 financées),
- 17 enseignants - chercheurs sont publiants (un certain nombre de fiches individuelles ne sont pas renseignées). Les deux chercheurs sont publiants.

Il s'agit principalement de spécialistes du droit public (13 des enseignants-chercheurs sont rattachés à la section 02 du CNU), de politistes (5 en section 04) et de quelques spécialistes d'information et communication ou de sociologie.

2 • Déroulement de l'évaluation

La visite a été effectuée le mardi 19 mai. Mme Annie Laurent, souffrante, n'ayant pu participer à la visite, la présidence du comité a été assurée par M. Didier Poracchia. Le comité a été accueilli dans les locaux du laboratoire par une bonne partie des enseignants-chercheurs de l'unité de recherche. Le comité a d'abord écouté l'ancien et le futur directeur de ce laboratoire, avec l'ensemble des responsables d'axes de recherche, présenter leur centre et leurs activités. Ont ensuite été rencontrés individuellement les 2 directeurs, puis des enseignants-chercheurs (PR et MCF), des chercheurs CNRS, le personnel IATOS et des doctorants.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

L'objet d'étude(s) commun de l'équipe est constitué par les sociétés des Caraïbes, étude(s) qui devraient nourrir une base de données, qui est d'ailleurs amorcée. La présentation des travaux et la rencontre avec les enseignants-chercheurs montrent la réelle cohérence de la politique du centre, en outre particulièrement bien pourvu en termes d'encadrement administratif grâce à son statut d'UMR CNRS. Les fiches individuelles indiquent une activité de publication réelle pour la plupart des membres (1 membre ne déclare aucune publication). Les chercheurs CNRS semblent avoir un rôle structurant (en particulier dans l'axe 3), mais ils ne sont plus que deux, avec les départs à la retraite de 2 personnes. On peut aussi noter le changement de génération au niveau de la direction.

La présentation de ce projet scientifique fait apparaître une très sérieuse préparation tenant compte des compétences acquises par les membres du centre, des recherches déjà réalisées et des objectifs de politique scientifique de l'Université Antilles-Guyane. L'espace choisi a le grand mérite de ne pas isoler les Antilles françaises (la Guyane paraît moins sollicitée) de leur environnement dans la Caraïbe, avec des recherches intégrant à la fois les problématiques des régions ultra-périphériques de l'Union européenne et celles des démocraties d'Amérique centrale et latine. L'essentiel des sujets abordés relève sans nul doute du droit et de la science politique.



Avis général : cette équipe mène des recherches sur un objet socialement et scientifiquement important. Ses membres sont actifs. Elle se renouvelle doucement. Mais la décroissance du nombre de chercheurs CNRS peut être un problème à l'avenir. La question du rapprochement avec le CAGI se pose inévitablement. La présence de très nombreux « doublons » (administration locale, immigration, environnement, Europe, esclavage) entre le CRPLC et le CAGI est probablement inévitable ; toutefois, on peut regretter que la collaboration ne soit pas plus poussée et, par exemple, que le projet du CRPLC sur l'esclavage ne tienne compte des travaux réalisés dans ce domaine par le CAGI.

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Le projet scientifique 2010-2013 du CRPLC est articulé en trois axes :

1. Gouvernement et gouvernance des Etats et territoires non indépendants de la Caraïbe, lui-même divisé en quatre projets (administration centrale et locale dans la Caraïbe insulaire et démocratie : approche comparative mêlant droit constitutionnel, droit administratif et science politique ; tendances récentes de la protection des droits et libertés fondamentaux dans les Constitutions d'Amérique latine et de la Caraïbe, avec un spectre géographique plus large sur les droits de l'homme ; fiscalité dans la Caraïbe insulaire ; environnement et développement dans l'espace Caraïbe).

2. Institutions internationales et communautaires de l'Europe, de la Caraïbe et des Amériques : approches comparatives, divisé en deux projets (évolution des instruments de coopération et d'intégration régionales dans la Caraïbe et les Amériques ; analyse rétrospective du droit de la CEE/UE applicable dans les collectivités territoriales françaises situées dans la Caraïbe).

3. Constructions identitaires, mémoires et héritages contemporains des esclavages avec deux projets (affirmations et constructions identitaires dans le fonctionnement de la démocratie locale ou nationale et dans les stratégies des populations issues de l'immigration ; esclavages : histoires, mémoires et héritages contemporains).

Le projet paraît à la fois ambitieux et réaliste pour une UMR de petite taille, où la présence des personnels CNRS est faible. De ce fait, la subdivision entre 3 axes eux-mêmes divisés en projets, avec parfois des volets à l'intérieur de ces projets, semble pousser à l'extrême la répartition des tâches, même si la cohérence est présente et les aspects fédérateurs indéniables (d'autant plus que plusieurs des membres du centre participent à plusieurs projets, ce qui n'est certainement pas critiquable). Chacun des projets contient une partie descriptive non négligeable (analyse des textes constitutionnels, des corpus normatifs, des systèmes électoraux) certainement utile dans une démarche comparatiste, mais qui aurait besoin d'être davantage prolongée. Cette grande dispersion limite aussi les produits attendus (en termes de séminaires, de colloques et plus encore de publications) de chacun de ces projets. L'axe n° 2 est probablement le plus porteur en termes de compétences techniques sur le sujet (les règles spécifiques du droit européen pour les Régions ultrapériphériques), de pertinence de la comparaison (entre territoires français, néerlandais et britanniques), de retombées potentielles (liens avec deux masters et les doctorants) et de partenariat. L'axe n° 3 nous apparaît le plus faible en raison du petit nombre de chercheurs impliqués pour des objets très divers (recomposition des scènes politiques, effets de l'immigration, mémoires de l'esclavage et déficits éducatifs) qui dépassent largement les compétences juridiques.

Parmi les points faibles, on peut mentionner le fait qu'il faudrait rapidement recruter des jeunes chercheurs CNRS pour remplacer les chercheurs actuels qui sont près de l'âge de la retraite.

5 • Analyse de la vie de l'unité

Le déroulement de la visite a permis de constater que la gouvernance de l'unité était tout fait satisfaisante. En effet, le conseil de laboratoire est régulièrement réuni pour décider des orientations scientifiques du centre.

Les doctorants apparaissent particulièrement bien encadrés. Chacun d'entre eux doit périodiquement présenter l'état de ses recherches à l'ensemble des membres du centre. En outre, ils peuvent quotidiennement



s'adresser à l'équipe des enseignants-chercheurs qui montrent à leur égard une particulière disponibilité. On notera enfin que les doctorants sont associés aux travaux collectifs du centre.

6 • Conclusions

– Points forts :

Cohérence relative des thématiques de recherche autour de l'objet « Caraïbes »

Niveau de publication satisfaisant

Intégration des doctorants

– Points à améliorer :

Faiblesse de l'effectif CNRS

Tendance à la dispersion des programmes de recherche

– Recommandations :

Ouverture vers la sociologie

Envisager une fusion avec le CAGI ?

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A	A	A	A	B



Le Président de l'Université des
Antilles et de la Guyane

à

Monsieur Jean-François DHAINAUT
Président de l'AERES
AERES
20, rue de Vivienne
75 002 PARIS

Pointe-à-Pitre, le 11 septembre 2009

*Objet : Réponses au rapport du comité d'évaluation 2009
CRPLC*

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint la réponse à l'évaluation du Centre de Recherche sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe.

Je n'ai pas d'observation particulière à formuler quant au courrier de Messieurs les Professeurs Emmanuel JOS et Justin DANIEL.

Je vous prie de croire, monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées et les meilleures.

Pascal SAFFACHE



Schoelcher, le 10 septembre 2009

Objet : rapport préliminaire d'évaluation du CRPLC

Monsieur le Président de l'Université
Des Antilles et de la Guyane
Campus de Fouillole
BP 250
97 157 Pointe-à-Pitre Cedex

Monsieur le Président,

Le rapport préliminaire d'évaluation de l'AERES concernant le Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe (CRPLC-UMR 8053) appelle les observations suivantes :

1) la perception d'une « faiblesse » relative de l'axe 3 du projet scientifique du laboratoire au regard des projets envisagés s'explique par l'absence de pôle en sciences sociales véritablement constitué à l'Université des Antilles et de la Guyane et, corrélativement, par le nombre restreint d'enseignants-chercheurs relevant de ce champ disciplinaire. Toutefois, cette faiblesse numérique est largement compensée par la très bonne insertion des membres de l'équipe dans des réseaux de recherche nationaux et internationaux, leur capacité à nouer des partenariats fructueux et leur dynamisme attesté par le pilotage de deux programmes ANR et de plusieurs expertises au cours du contrat 2006-2009. Il convient d'ajouter que cette équipe se renforce en 2010-2013 de l'arrivée de trois enseignants-chercheurs.

2) s'agissant du recrutement de chercheurs CNRS : soucieux du rôle structurant des chercheurs CNRS et profondément attaché à son statut d'UMR, le CRPLC s'est résolument engagé dans cette voie et a d'ailleurs reçu de nombreuses demandes de rattachement, dans le cadre de recrutements ou de mutations, de la part de candidats de qualité, ce qui confirme une incontestable attractivité.

CRPLC / UMR CNRS 8053
Université des Antilles et de la Guyane - Faculté de Droit - Campus Universitaire
B.P 7209 97275 SCHOELCHER Cedex - MARTINIQUE - FWI
Tél. : Documentation (0)596 72 74 17:- Fax (0)596 72 74 19
Secrétariat (0)596 72 74 18

3) le rapprochement avec le CAGI :

Si les réalisations communes n'apparaissent pas nécessairement à la lecture des bilans des activités et des déclarations scientifiques, il n'en demeure pas moins qu'il existe une réelle volonté de coopération entre les deux laboratoires. Cette volonté s'est d'ores et déjà concrétisée par l'organisation de manifestations scientifiques communes – dont un colloque international en novembre 2008 sur « les nouvelles tendances de la coopération régionale » – et le pilotage de programmes transversaux, comme par exemple le projet Strabon Caraïbes.

Sans doute, le moment est-il venu de franchir une étape supplémentaire, prélude à une éventuelle fusion ultérieure des deux laboratoires, en fusionnant d'ores et déjà les axes de recherche connexes ou complémentaires, ou à tout le moins en mutualisant les moyens humains et matériels, afin de les mener à bien. Cette démarche concerne les axes et les opérations suivants :

- *Gouvernement et gouvernance des Etats et territoires non indépendants de la Caraïbe (CRPLC)/ Les systèmes institutionnels et administratifs (CAGI)*. Ces deux axes concernent, outre les autres territoires de la Caraïbe, les départements français d'Amérique sur lesquels travaillent les deux laboratoires, notamment au sein du pôle Antilles Guyane de l'observatoire de la décentralisation mis en place par le GRALE (Groupe de recherche sur l'administration locale en Europe). A un moment où s'annoncent de nouvelles réformes institutionnelles aussi bien outre mer que dans l'Hexagone, il s'agit là d'une occasion de rapprochement, voire de fusion des équipes internes aux deux laboratoires travaillant sur des sous-axes communs, dans le cadre du partenariat avec le GRALE.

- *Institutions internationales et communautaires de l'Europe, de la Caraïbe et des Amériques : approches comparatives (CRPLC)/ Les relations entre l'union européenne et les Caraïbes (CAGI)*. Là aussi il existe des possibilités de réunir les équipes autour d'une thématique fédératrice permettant de mutualiser les moyens.

- **Valorisation de la recherche** : outre le projet Strabon déjà mentionné et qu'ils mènent conjointement, les deux laboratoires ont déjà pris l'initiative d'une rencontre au mois de juillet 2009 afin de mettre en commun leurs moyens et d'alimenter la banque de données pilotée par le CRPLC et le site internet issu du projet RECIC-GGMPTC réalisé par le CAGI. Une deuxième rencontre est prévue afin d'envisager la possibilité de mettre en place une interface commune à ces deux sources d'information.

Enfin, les membres du CRPLC ont manifesté un grand enthousiasme face à l'invitation du CAGI à participer à la formation des diplomates et des acteurs de la coopération régionale.

Telles sont les observations qu'appelle, Monsieur le Président, le rapport de l'AERES. Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer l'expression de notre respectueux dévouement.

Justin DANIEL

Emmanuel JOS